



Hérisson

Le journal de l'information piquante de la CGT CGI



N° 66

FÉVRIER 2019

Remis à la direction le 26 février



POUR L'ÉGALITÉ

Les violences sexistes et sexuelles chez CGI : grande enquête de la CGT-CGI

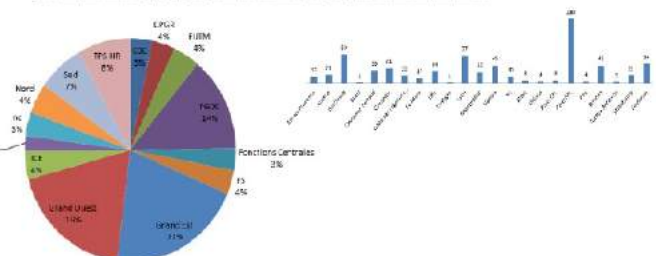
Après des mois de travail, un sondage avec une très forte participation de votre part, des tournages de vidéos, des interviews, la CGT-CGI est enfin en mesure de vous restituer ses travaux autour des violences sexistes et sexuelles au travail, et en particulier dans notre entreprise. J'espère que vous serez fiers de ce résultat, comme nous sommes fiers du soutien que vous nous avez témoigné depuis un an sur cette question. Un grand merci à vous toutes et à vous tous. Que cette année 2019 à CGI soit enfin sous le signe de l'égalité !

Une restitution « modulaire » sur 3 supports principaux

Un sondage représentatif et salué massivement

1 Plus de **900 réponses** pour un travail avec des données concrètes et représentatives. Un accueil excellent. Comme lors de la NAO et le rapport au travail les années passées, nous avons produit un document présentant les principaux résultats issus du sondage et l'analyse que nous en faisons.

Merci à toutes et à tous de nous faire tant confiance !



Le 8 mars c'est ni la Saint Valentin, ni la fête des mères.

Le YouTube CGT-CGI, nouveau média à exploiter

2 Sur les principales problématiques qui ressortent de ce sondage, nous avons eu la possibilité d'interviewer **Sophie Binet**, Co-Secrétaire Générale de l'UGICT-CGT (la CGT des ingé, cadres, et techniciens), en charge de l'égalité F/H auprès de la Confédération.

Nous la remercions ici du temps qu'elle nous a consacré.

Des témoignages nombreux et des axes de travail

3 Femmes et hommes, vous avez massivement utilisé tous les canaux d'expression libre, anonymement ou non. Une analyse a été compilée et nous contacterons prochainement celles et ceux qui nous ont proposé un échange sur les réalités des violences au travail.

Construisons une entreprise plus sûre et plus égalitaire !

Cette grande enquête, c'est aussi et surtout la votre. Alors parlez-en, commentez, critiquez, partagez là !

Cliquez ici pour consulter l'enquête
<http://www.cgt-cgi.com/spip.php?article176>

**Soutenez-nous, aidez-nous :
Votez et faites voter CGT. Adhérez !**

Merci à toutes et tous. Ce travail c'est grâce à vous !

Egalité professionnelle : Le 8 mars 2019 à 15h40, l'heure des Comptes chez CGI !

Les inégalités existent encore !

En France, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes :

- parce qu'elles sont 30 % à travailler à temps partiel,
- parce qu'elles sont concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement,
- parce qu'elles n'ont pas le même déroulé de carrière,
- parce qu'elles touchent moins de primes et d'heures supplémentaires que les hommes.

CGI n'est pas épargné !

Chez CGI, également, les inégalités existent. Les effets réels et concrets du « plafond de verre » et « plafond de mère » se font sentir.

La part des femmes s'évapore au fur et à mesure que l'on monte dans les coefficients.

Être mère pénalise encore votre carrière !

Femmes et hommes, soyons tous féministes , exigeons ensemble l'égalité professionnelle!

A ceux qui croiraient encore que le féminisme n'a pour objectif que de faire progresser la place des femmes au détriment de celle des hommes ou de promouvoir la guerre des sexes, il faut rappeler la définition du dictionnaire :

« Doctrine qui préconise l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. »

Pour se faire entendre, les femmes doivent s'organiser collectivement, soutenues par tous.

La CGT est un syndicat féministe, faisant une priorité de l'égalité entre femmes et hommes.

LA CGT appelle à l'action le 8 mars à 15h40.

Le 8 mars, ce n'est certainement pas la « journée de la femme » comme semble pourtant le croire notre Direction. Non, le 8 mars, c'est la « **journée internationale de lutte pour les droits des femmes** ». Mieux !

Chaque jour à partir de 15h40, au vu des inégalités salariales, les femmes cessent d'être payées pour leur travail. **Ça suffit !**

Pour protester contre les violences et les inégalités, la CGT et les associations féministes appellent à **porter toutes et tous un foulard violet et à débrayer un moment le 8 mars 2019 à 15h40** (vous pouvez aussi vous mettre en grève à partir de 15h40).

Le 8 mars, vous pouvez toutes et tous agir concrètement !

Rendez visibles les inégalités : portez un foulard violet ou habillez-vous en violet

À 15h40 toutes et tous en pause à la cafétéria de votre site CGI !

Rassemblez-vous. Engagez le débat avec vos collègues ! Envoyez une photo à la CGT.

Chez CGI, sur tous les sites où nous le pourrons, la CGT-CGI vous distribuera des foulards violets, organisera un rassemblement, à la cafétéria ou devant les locaux. Des représentant.e.s du syndicat seront présent.e.s pour organiser modestement un débat entre salarié.e.s. Vous pourrez apporter votre point de vue, réagir à notre dossier de la page 1. Partout ailleurs, à vous de jouer !



Pour savoir si un rassemblement se fera sur votre site CGI, consultez la carte

<https://8mars15h40.fr>

Le bilan de la mandature CGT-CGI : Épisodes 3 et 4

En 2019, chaque mois, nous allons vous rendre des comptes sur les mandats que vous nous aviez confiés et sur notre travail syndical. C'est un bilan subjectif, engagé, et qui essaiera d'être le plus exhaustif possible. Nous ne pouvons cependant pas vous garantir qu'il ne contiendra pas une part non négligeable d'humour. Et il sera mal pris par ceux qui se sentiront visés... mais sans provoquer pour autant de remise en question !

Episode 3 : la communication du syndicat

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'on ne peut pas échanger avec vous autant que nous le voudrions. Sur les agences où nous avons des représentants, passe encore. Mais ailleurs, et pour ceux en clientèle, compliqué. Un 4 pages par mois, c'est court ! On écrit petit, on pousse les marges. Quitte à nuire parfois à la lisibilité. Mais au moins, on a des choses à vous dire... pas juste 3 infos moisies issues de la DRH et bâclées.

Face à ce problème, nous avons déployé d'autres moyens de communication : sur le **site web**, les articles plus longs et travaillés ont vu leur fréquentation exploser. Continuons sur cette lancée ! Vous plébiscitez les **rézossocios**. Les **lives Twitter** lors des tournées annuelles CGI en sont une bonne illustration. Fun et décryptage, ça marche ! **Facebook** est plus mitigé. Et **YouTube** est enfin lancé ce mois-ci !



Des centaines d'entre vous nous ont communiqué des adresses mails personnelles mais cela reste marginal et le turn-over nous cause trop de travail pour tenir à jour ces listes. C'est donc un non !

Ajoutons aussi les traditionnels tracts mais là encore, l'éclatement territorial est un gros frein.

En bref : Vous êtes friands d'infos sur un ton différent, décalé, et ne passant pas par les filtres de la Direction. **Grands chefs comme syndicats**, ici et là, critiquent avec virulence nos Hérissons. Qu'en déduire ? Que c'est très bien ainsi ! Et qu'on vous prépare encore des surprises à l'avenir...

Episode 4 : les sondages, « Great Success ! » © !

C'était assez inattendu, du moins dans l'ampleur, mais c'est le groos carton de cette mandature !



Vous avez plébiscité massivement cette forme d'**expression directe**. A en faire pâlir un service com' de CGI ! Et pourtant, c'est dur de vous syndiquer ou vous réunir sur les agences. Et que dire des grèves... Mais exprimer vos aspirations, ça vous êtes à bloc. Et laissez nous vous dire que **c'est GÉNIAL !**

Les meilleurs sondages : Environ 1400 réponses pour les **NAO 2017** et sur l'enquête sur les **conditions et le rapport au travail**. Plus de 900 sur les **violences sexistes et sexuelles** (page 1). Vous étiez très nombreux à récompenser le « *Pire projet CGI* » 2018 et sur les horaires de nuit/weekend.

En bref : Merci, **vous déchirez graaave !** Suggérez d'autres thèmes de consultation (c'est gratuit !)



« Le bal des mots dits »

« Le bal des mots dits » est une tribune mensuelle sur le langage dans le monde du travail. Elle est écrite à plusieurs mains, selon des styles propres à chacun, par un collectif de chercheurs et de syndicalistes CGT, le Groupe Langage, dans le cadre d'une réflexion sur le travail engagée depuis 2008 par la direction de la CGT.

Démocratie sociale, deux petits tours et puis s'en va

La notion de démocratie sociale a une longue histoire. Mêlée aux débats du mouvement ouvrier au cours du XXe siècle, elle a fait deux brefs retours au cours des années récentes sous des traits bien édulcorés. Ainsi la loi du 20 août 2008 (sur la représentativité des syndicats) portait dans son titre l'expression « *renovation de la démocratie sociale* », et celle du 5 mars 2014 était relative à « *la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale* ».

Les lois suivantes ont mis en sourdine cette référence : la loi Rebsamen de 2015 est relative « *au dialogue social et à l'emploi* » et les ordonnances Macron s'intitulent sobrement « *Réforme du Code du travail* ». Avec Macron, c'est du hard discount, l'emballage est minimal et sans couleur.

Dans les lois de 2008 et 2014, la démocratie sociale se présentait sous deux aspects : le premier est l'introduction du vote pour mesurer la représentativité des syndicats, c'est-à-dire l'importation de dispositifs en provenance de la sphère politique dans la légitimation des syndicats et des accords collectifs. Le second est l'enrôlement des « *partenaires sociaux* » comme moyen ou comme auxiliaire de la production des politiques publiques : on réunit, on informe, on consulte, voire on favorise la signature d'un accord

national interprofessionnel, avant de fabriquer la loi. Cette modalité est en permanence manipulée par les gouvernements. Depuis Macron, le simulacre de l'association-consultation atteint des sommets : avec la formation, l'assurance chômage, les ordonnances, les retraites, le gouvernement décline les différentes manières de se moquer du monde.

La CGT fait aussi référence à la démocratie sociale, dans un tout autre sens. Voter, dialoguer ? Oui bien sûr, mais surtout la démocratie sociale doit tendre vers l'émancipation, dans le travail et dans la cité. Le fait de voter ne garantit pas la démocratie.

Démocratie sociale et démocratie politique sont liées : cette dernière accomplit sa

promesse dès lors que les travailleurs ont les moyens concrets de faire valoir un point de vue citoyen, c'est-à-dire une fois qu'a été réduit le rapport de subordination imposé dans le travail. Et puis qu'est-ce qu'une démocratie sans renforcement des pouvoirs de contrôle des travailleurs ? La démocratie est affaire de droits, la démocratie sociale ne peut s'entendre sans renforcement substantiel des droits des travailleurs et des travailleuses dans et hors de l'entreprise.



La CGT vous appelle à la grève le 19 mars !

Un profond mécontentement s'exprime depuis plusieurs mois dans tout le pays. **Gilets jaunes et syndicats de lutte se joignent** pour exiger la satisfaction de légitimes revendications et de leurs **exigences de justice et de progrès sociaux et fiscaux.**

Face à cela, le gouvernement et le patronat :

- Se moquent des salariés et continuent de soutenir et organiser une politique de **répartition des richesses vers les plus riches.**
- Refusent de rétablir l'ISF
- **Détruisent** méthodiquement et comme jamais **notre système de protection sociale** solidaire.
- **S'attaquent aux libertés individuelles** et collectives les plus élémentaires.



Chez CGI, ce n'est pas mieux. Alors que les résultats sont excellents et les marges de manœuvres énormes :

- Les cadeaux fiscaux ne servent qu'à **enrichir les dirigeants et actionnaires**
- **Nos salaires ne suivent plus** ni le coût de la vie ni même l'évolution des salaires des cadres (PMSS)
- **La Direction se moque de nous** en excluant 80% du personnel de l'attribution d'une prime symbolique.

Gouvernement et CGI ne veulent nous laisser que les miettes du gâteau que nous cuisinons. **Des miettes ? Mais nous ne sommes pas des pigeons !** Les cuisiniers méritent mieux !

Le mois dernier, **Nous vous avons proposé d'agir pour nos salaires** et nous vous avons soumis un sondage pour vous permettre de **définir vous-même les modes d'actions.** Le nombre de réponses recueillies ne nous permet pas à ce jour de vous proposer d'actions spécifiques à CGI. Nous vous invitons à répondre massivement à ce sondage (voir notre relance ci-dessous).

Convaincu.e.s qu'il en faudrait pourtant peu pour changer la donne, nous restons persuadés que le moment est le bon pour **relancer de fortes revendications salariales et autres.** D'ores et déjà :

Participez massivement au mouvement de grève générale nationale du 19 mars !

1ère Relance : participez à notre sondage !

« Quelles actions pour gagner la bataille des salaires chez CGI ? »

<http://www.cgt-cgi.com/LimeSurvey/index.php/948931>

Vos Délégués et Représentants Syndicaux CGT

Délégué Syndical Central

Jean-Pierre BAROUKHEL-MOUREAU

07.83.22.17.89

Grand-Est

Pascal GIFFARD-BOUVIER

06.11.83.78.27

Sylvie DAMON

06.84.45.50.57

FGDC / I2CE

Jacques LABANSAT

06.87.04.55.13

Guillaume AUGIER

06.82.44.69.38

Grand-Ile-de-France

Randja KANOUNI

06 99 87 85 06

Philippe BLANCHET

07.87.95.56.19

Grand-Ouest

Audrey ESPES 06.80.85.19.76

Grand Sud Pascal GENTY 06.95.69.74.02



47 rue des Docks

69336 LYON

04.69.64.61.17

contact@cgt-cgi.com

<http://www.cgt-cgi.com>

Réseaux Sociaux



<https://www.facebook.com/SyndicatCGTCGIFrance/>



Facebook



Twitter

<https://twitter.com/CgtCgiFrance>

